



FICHE D'INSCRIPTION 2024-2025

A retourner à la **Mairie** de Plémet à l'attention de **Gaëlle LE GOASTER, Educatrice Sportive Territoriale.**

Nom:

Prénom:.....

Adresse:.....

Tel Fixe :

Portable :

Autorise mon enfant à participer aux activités sportives proposées par la commune de Plémet pendant l'année scolaire.

Nom de l'enfant:.....

Prénom:.....

Âge:.....

J'autorise toute intervention chirurgicale d'urgence.

Je déclare que mon enfant souffre d'allergie, et je m'engage à fournir à l'inscription les éléments nécessaires (trousse de secours et ordonnance ainsi que les conduites à tenir) pour qu'il soit accueilli en toute sécurité.

Signature Obligatoire :

PROGRAMME

Animées par Gaëlle Le GOASTER, Educatrice Sportive Communale, les séances d'APS permettent de faire découvrir la diversité des activités sportives, sous forme de cycles.

Périodes	Activités
Du 13/09 au 18/10	Plein air
Du 08/11 au 20/12	Hockey
Du 10/01 au 21/02	Opposition
Du 13/03 au 17/04	Sports collectifs
Du 15/05 au 05/06	Sport Nature

Tous les mercredis à la salle du minerai en période scolaire :

De 13H30 à 14h30 (CE2 – CM1 – CM2)

De 14H30 à 15h30 (GS – CP – CE1)

Venir déjà en tenue de sports et apporter une bouteille d'eau.

TARIFS

L'inscription annuelle : 44€

Chèque à l'ordre du Trésor Public, Espèces, Chèque vacances, coupon sport.

La reprise des activités se fera le mercredi 11 septembre 2024.

REGLEMENT INTERIEUR

Les enfants s'engagent à participer assidûment aux activités.

Les enfants ne doivent pas quitter l'activité avant la fin de celle-ci.

Les parents s'engagent à déposer et reprendre les enfants aux heures prévues et sur le lieu exact de l'activité.

L'animateur n'est responsable de l'enfant que pendant la durée prévue de l'activité.